

Port de Calais 2015: inquiétude après le report du projet d'agrandissement

Vendredi 5 décembre 2014



L'inquiétude grandissait vendredi à Calais (Pas-de-Calais), premier port français de passagers, après le report d'un vote par la région Nord/Pas-de-Calais devant permettre un projet d'agrandissement.

Le vote de la délégation de service public (DSP), nécessaire pour désigner un nouveau concessionnaire pour les ports de Calais et Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), prévu jeudi, a été ajourné, entraînant de fait un report de la mise en œuvre du projet Calais-Port 2015, selon Bertrand Péricaux, président (PCF) de la commission économique de la région Nord-Pas-de-Calais.

Le préfet du Pas-De-Calais, Denis Robin, a déclaré vendredi à un correspondant de l'AFP qu'il comprenait *"que cette décision suscite de l'inquiétude"*, évoquant un *"grand projet fédérateur"*.

"L'État a dit qu'il était prêt à examiner avec le conseil régional les sujets sur lesquels un accompagnement financier était possible", a-t-il ajouté.

D'après Wulfran Despicht, vice-président en charge de la mer au conseil régional, le doublement de la capacité du port créera entre 1.200 et 2.000 emplois sur le Calaisis.

Le projet d'investissement, qui concerne également le port voisin de Boulogne-sur-mer, se monte à 800 millions d'euros, dont 600 à 650 millions pour Calais, selon la même source.

Lundi, la réunion du conseil portuaire à Boulogne s'annonce animée. Les syndicats (CGT, FO et CFDT) ont prévu un rassemblement devant la CCI Côte d'Opale, actuel gestionnaire, ainsi qu'une opération escargot de Calais à Boulogne en fin de matinée.

Selon le président de la CCI, la DSP doit être votée au plus tôt. *"Il est absolument nécessaire que la décision soit prise avant fin janvier car nous avons besoin de prêts de la banque, qui s'est engagée à hauteur de 520 millions d'euros"*, a déclaré Jean-Marc Puissesseau.

"S'il n'y a pas ce port, Calais sera condamné", a-t-il assuré.

La région a indiqué à l'AFP *"qu'il y aurait probablement une discussion sur la date du vote lundi lors du comité de pilotage à Calais ou pendant la séance plénière du 16 au 18 décembre"*.

Calais est le premier port français de passagers (10,4 millions en 2013) et le premier port continental pour le trafic maritime transmanche de marchandises (41 millions de tonnes de fret en 2013).

"Calais port 2015", lancé en 2003, comprend la réalisation d'un nouveau bassin de 110 ha en eau profonde, de nouveaux postes à quai et de nouveaux terre-pleins au nord des installations portuaires existantes, indique la région sur son site.